

Construire et piloter sa charte IA en structure touristique

1 jours 14,00 heures

Programme de formation



FORMATIONS TERRITOIRE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CONSTRUIRE ET PILOTER SA CHARTE IA EN
STRUCTURE TOURISTIQUE



Mise à jour : 07/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et évaluer les risques juridiques, éthiques et environnementaux liés à l'usage de l'IA générative dans une structure touristique
- Classifier les données et les usages selon leur niveau de sensibilité, et définir les règles d'autorisation adaptées et structurer la gouvernance IA de l'organisation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 : comprendre, analyser et cadrer

De la prise de conscience à la définition des lignes rouges, pour construire une relation de confiance en interne comme en externe.

Matin (9h00 à 12h30) : cadre légal, vision et valeurs

L'enjeu : co-construire la charte en interne pour obtenir l'adhésion et éviter tout « parachutage » vertical.

A. Séquence 1, introduction : l'état des lieux IA dans votre structure (30 min)

- Le phénomène « Shadow AI » : comment l'IA est réellement utilisée aujourd'hui
- Tour de table : pratiques actuelles, craintes et attentes
- Les risques invisibles : fuite de données, hallucinations, biais

B. Séquence 2 : cadre juridique vulgarisé (45 min)

- RGPD et données personnelles : les trois règles d'or
- Propriété intellectuelle : à qui appartient ce que l'IA génère
- AI Act 2026 : ce qui change pour les OT et les ADT
- Focus technique : paramétrage de la confidentialité des outils (ChatGPT, Gemini) en direct
- **Rappel : la validation de la charte par un juriste est indispensable après la formation**



C. Séquence 3 : sobriété numérique et engagement RSE (30 min)

- Comprendre le coût énergétique d'un prompt
- Le « juste prompt » : bonnes pratiques pour une IA économe
- Arbitrer entre bénéfice d'usage et impact environnemental

Atelier 1 : définir la vision et les valeurs (45 min)

- Présentation de la trame de charte
- Production collective : rédaction du préambule et des valeurs directrices
- Pourquoi utilisons-nous l'IA
- Quels principes non négociables : transparence, humain dans la boucle, responsabilité
- Livrable : module 1 de la charte rédigé

Après-midi (14h00 à 17h30) : risques spécifiques et arbitrages d'usages

D. Séquence 4 : cartographie des risques touristiques (30 min)

Les menaces spécifiques au secteur :

- Hallucination territoriale
- Biais de recommandation
- Déception du visiteur et surpromesse
- Intégrité des paysages

Atelier 2 : remplir la matrice des risques (45 min)

- En sous-groupes : identifier les risques par domaine (communication, accueil, socio-pros, RH)
- Évaluation probabilité par impact
- Livrable : matrice des risques personnalisée
- Quiz de validation des acquis

E. Séquence 5 : la méthode du feu tricolore (20 min)

Classification des données :

- Vert, public : contenus web, fiches SIT
- Orange, interne : comptes rendus, stratégies
- Rouge, confidentiel ou sensible : données visiteurs, RH, financières

Atelier 3 : classification de vos documents types (40 min)

- Exercice pratique sur des documents réels de la structure
- Livrable : grille de classification des données

Atelier 4 : le vote des usages (60 min)

- Méthode : vote « feux tricolores » sur cinq à six cas concrets (10 min par cas, chrono strict)
- Autorise-t-on l'IA pour répondre aux avis clients
- Peut-on utiliser des images entièrement générées pour la promotion des paysages
- Faut-il mentionner « assisté par IA » sur les contenus
- Quelles données sont strictement interdites de saisie
- Qui valide avant la publication d'un contenu généré
- Règle : en l'absence de consensus, le sujet reste à trancher après la formation
- Livrable : grille des usages (autorisé / sous contrôle / interdit)

Synthèse du jour 1, préparation du jour 2 et quiz de validation des acquis (15 min)

Jour 2 : formaliser, outiller et éprouver

Du document administratif au bouclier opérationnel.

Matin (9h00 à 12h30) : gouvernance, outils et dimension humaine

F. Séquence 6 : l'organisation humaine (30 min)

- Définition des rôles : référent IA, DPO, validateurs par domaine
- La clause de responsabilité : l'agent reste maître de sa production
- Impact RH : l'IA comme copilote et non comme remplaçant

- Évolution des compétences attendues

Atelier 5 : construire le parcours d'onboarding IA (45 min)

- Comment intégrer la charte dans le parcours d'arrivée d'un collaborateur
- Quels modules de formation rendre obligatoires
- Livrable : parcours d'intégration IA

G. Séquence 7 : la « stack IA », quels outils autoriser (30 min)

- Présentation de la méthodologie de scoring pour valider un nouvel outil
- Critères : sécurité, coût, conformité RGPD, impact environnemental, facilité d'usage

Atelier 6 : définir les listes blanche et noire (45 min)

- Évaluation collective des outils utilisés dans la structure
- Définition de la liste blanche (outils recommandés) et de la liste noire (outils interdits)
- Procédure de demande pour un nouvel outil
- Livrable : chapitre « sécurité et outils autorisés » de la charte

Atelier 7 : rédaction du chapitre gouvernance (45 min)

- Processus de validation par type de contenu
- Circuit de décision en cas de doute
- Procédure en cas d'incident (hallucination grave, fuite de données)
- Livrable : chapitre « gouvernance et pilotage » de la charte

Après-midi (14h00 à 17h00) : validation par le chaos et finalisation

H. Séquence 8 : le crash test pédagogique (75 min)

Le principe : nous attaquons votre charte pour vérifier sa robustesse.

- Présentation de trois scénarios de crise pré-écrits (15 min)

Scénario 1 : un alternant a traduit les CGV avec une version gratuite de ChatGPT et les a publiées

Scénario 2 : une fausse photo de votre destination devient virale sur les réseaux

Scénario 3 : un prestataire se plaint qu'un texte généré par l'IA sur son établissement induit le visiteur en erreur

- En sous-groupes : analyse de chaque scénario (30 min)
- Votre charte permettait-elle d'éviter l'incident
- Votre charte permet-elle de gérer l'incident
- Quelles failles identifiées
- Mise en commun et corrections (30 min) : tableau des ajustements à intégrer et priorisation

Atelier 8 : finalisation des livrables (60 min)

Assemblage de la charte V1 (30 min)

- Compilation des modules rédigés sur les deux jours
- Identification des zones restant à valider par la direction
- Vérification de cohérence

Création de la fiche réflexe A4 (20 min)

- Le résumé visuel pour les équipes : les cinq règles essentielles
- Les contacts en cas de doute
- Le QR code vers la charte complète

Feuille de route de déploiement (10 min)

- Validation juridique
- Présentation en équipe
- Signature et engagement
- Révision annuelle

I. Clôture et évaluation (15 min)

- Quiz de validation des acquis
- Tour de table : engagements individuels et planification du travail à poursuivre en interne

PUBLIC VISÉ

Direction, responsables de pôles, référents numériques et référents IA, fonctions ressources humaines. Toute personne appelée à arbitrer ou à encadrer l'usage de l'IA au sein de la structure.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une initiation à l'IA, du type « s'initier aux IA génératives pour le tourisme », ou disposer d'une pratique régulière des outils génératifs (LLM).

- Salle : salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur, d'un wifi performant, de multiprises et d'un paperboard
- Participants : un ordinateur portable par personne, avec des comptes IA actifs (ChatGPT, Claude, Gemini)
- Documents : apporter des exemples de documents internes pour l'atelier de classification

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation pouvant être réalisée en présentiel en petit groupe de 17 maximum
- En présentiel : Nous avons identifié des locaux professionnels dans lesquels nous louons, en fonction de vos besoins, la salle de formation la plus adaptée. Ces établissements sont tous adaptés aux personnes en situation de handicap. Nous nous déplaçons également dans toute autre salle mise à disposition par le donneur d'ordre dans la mesure où celles-ci répondent aux exigences de bon déroulement de la formation et d'accès aux personnes en situation de handicap.

Accès à la formation :

- En Intra : des dates sont proposées tout au long de l'année sur demande, dans des sessions jusqu'à 17 collaborateurs.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation : alternance d'apports (20 %) et d'ateliers de co-construction (80 %)
- Techniques : vote « feux tricolores », débat cadré au chrono, travail en sous-groupes, mises en situation
- Supports : trame de charte, fiches techniques, matrices et grilles fournies sur un espace cloud dédié

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- La formation fait l'objet d'une évaluation du niveau initial de chaque stagiaire vis à vis des prérequis et objectifs.
- La progression en cours de formation fait l'objet d'une évaluation constante de chaque stagiaire sur les objectifs de formation déjà abordés.
- L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée à la fin de chaque formation par des quiz en ligne pour le contrôle des connaissances acquises et/ou par des travaux et productions réalisés par les participants.
- La satisfaction des participants est évaluée par l'envoi de deux questionnaires : l'un immédiatement après la fin de la formation, l'autre possiblement dans un maximum de 6 mois.
- Suivi/conseil des stagiaires à 6 mois.
- Évaluation du livrable final : le projet de charte produit collectivement

VOTRE FORMATRICE OU VOTRE FORMATEUR

Vincent VANDEVELDE

Consultant Formateur

Plus de vingt ans d'expérience en communication dans les secteurs du tourisme et de l'agroalimentaire, pour des acteurs publics comme privés, ont forgés son savoir-faire et ses convictions professionnelles.

Il imagine, conçoit et pilote des stratégies de communication online et offline depuis plus de 20 ans dans les domaines du tourisme, du vin et de l'agroalimentaire.

Après 8 ans en charge de la Communication Digitale d'Avignon Tourisme et 4 années en charge de l'identité numérique et la notoriété de la marque Sud de France à l'international, Vincent Vandeveldé a créé sa structure en 2010 à Montpellier.

Quelques années plus tard, cette entreprise, Fisheye Communication, rejoindra le Groupe Kaliop pour donner naissance à l'agence Gradientz. Il dirigera Gradientz pendant trois ans et ce sera pour lui l'occasion de travailler avec de Grands Comptes et d'appréhender de nombreux domaines d'activité.

Toujours en quête de sens Vincent revient côté client en 2019. L'Économie Sociale et Solidaire l'attire et c'est en tant que Responsable de Communication Externe de la Mutuelle des Motards qu'il fait son retour en entreprise.

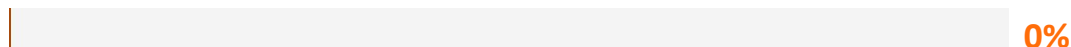
Sa passion pour la communication, son affection toute particulière pour les secteurs du tourisme comme de l'agroalimentaire et les constats qu'il a pu faire sur les métiers de la communication l'amènent en 2022 à créer Corom.

Spécialiste de la communication et des technologies internet appliquées au tourisme, Vincent Vandeveldé a co-fondé le cabinet conseil ID-REZO avec 6 autres consultants en 2010.

Doté d'un sens aigu de la vulgarisation des problématiques stratégiques comme techniques, il permet à chacun d'appréhender les tenants et aboutissants de la création d'une stratégie comme d'un support de communication sans se perdre dans les méandres d'un vocabulaire trop spécialisé.

Les autres [formateurs-trices](#) Id-rezo

SATISFACTION MOYENNE OBTENUE LORS DE PRÉCÉDENTES FORMATIONS :



Satisfaction moyenne de 0% obtenue auprès de 0 stagiaires lors des 12 derniers mois.

Cette formation a été suivie par stagiaires soit un taux de retours aux questionnaires de satisfaction de 0%.

NB : Si ce dernier chapitre ne fait apparaître aucune donnée chiffrée, c'est qu'il s'agit d'une nouvelle formation que nous vous proposons et que celle-ci n'a pas encore été évaluée.